COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR MARDI 4 JUIN 2019 À 20H

Présents :
Guy PANOUILLOT (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS) ; **Georges MARTINO** (Membre de droit OMS – Conseiller municipal / Vélo club blancois + VTT) ; **Didier CIRET** (Membre de droit OMS - Maire-adjoint chargé des sports) ; **Bruno SOULET** (Membre ; responsable CMS ; Association 42km195) ; **Hubert WELTER** (Secrétaire OMS) ; **Jean-Emmanuel FRONTERA** (Trésorier OMS) ; **Philippe PASQUIERS** (Responsable répartition installations sportives municipales/membre OMS) ; **Francis TREMBLAIS** (Membre OMS / Tennis de table Brenne Le Blanc) ; **Annick GOMBERT** (Maire du Blanc, Conseillère Régionale) ; **Gilles CAMARD et Marc DEVAUX** (Billard Club Blancois) ; **Amélie BIDAULT** (Fitness form) ; **Jean-François GRANGENEUVE** (Employé territorial ville Le Blanc) ; **Gaëlle COROLLER** (Ass. Jeanne d'Arc) ; **Stéphanie RIBOTON** (Ecole Française de Parachutisme Le Blanc) ; **Rémy LOISEAU** (Cie Le Blanc Archer) ; **Bernard HOFFMANN** (Tir sportif Blancois) ; **Jérôme PERRIN** (USB Football) ; **Alain CORDE** (Ass. Golf des Rosiers) ; **Didier MARTINAUD** (Amis Cyclos Blancois / CAR.G.A.C. Rando / Club modéliste Blancois) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages Blancois) ; **Nathalie et Lucas CORBEAU et Michel BRUNET** (Handball club Le Blanc) ; **Philippe BOUCHERON** (Volant Blancois) ; **Danièle BUSZ** (Boule Sportive Blancoise / CSLG) ; **Nadine GUILLON** (Ass. 42kms195 Le Blanc) ; **Jérémy DESSENON** (CERB) ; **Alain PERREARD** (Brenne Savates/Commission sport) ; **Pauline MARTIN** (Canoë Kayak Club Le Blanc) ; **Frédéric LHERONDEL** (Volleyball blancois) ; **Carole BARTHELEMY** (Tennis club blancois / ALPAG) ; **Cyrille BAPTISTE** (Le Blanc Athlétisme / A.S. Lycée Pasteur) ; **Sylvie GROSDENIER** (A.S. Collège Sainte Anne) ; **Séverine BARDIN** (A.S. Collège Les Ménigouttes) ; **Bastien LACQUEMENT** (Club de Plongée du Blanc) ; **Mélanie BLANCHET et Carlos RIBEIRO** (Ass. Blancoise de Horse-ball) ; **Philippe BIDAN** (Pétanque Blancoise) ; **Aurélie HELESBEUX** (Judo Club Blancois) ; **Sandrine ZAMUDIO** (Club des dauphins) ; **Angélito ZAMUDIO** (ASSG Basket) ; **Julie DESPOUY** (Ass. Equestre l'Epineau Le Blanc) ; **Carole BODIN** (Commission formation diplômante) ; **Jacques FAURE** (Ass. Gestion Base de Plein Air) ; **Henri LE FLEM** ; **Brigitte BISSON** (Correspondante Nouvelle République) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) et **Aurélie CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : Association Lycée Pasteur au Galop (**Nelly TARLIER**) représentée par Carole BARTHELEMY.

Absents : Aïkido Dojo Le Blanc ; AAPPMA Le Nénuphar ; Rallye Team Blancois ; Roller Club Blancois ; Rugby Club Blancois ; Martial MILLIN (Commission subventions de fonctionnement) ; Frédérique VRIGNAT (Conseillère municipale/commission sports) ; Etienne BUCHMANN (Conseiller municipal/commission sports/commission remise récompenses OMS) ; C.A.S. de la ville du Blanc.

Guy PANOUILLOT, Président de l'OMS, remercie de leur présence Mme le Maire du Blanc, M. le Maire-adjoint chargé des sports, M. le Délégué aux sports, Jean-François GRANGENEUVE (responsable technique), la Presse, M. PERREARD (conseiller municipal, commission municipale sport, membre comité d'organisation forum des associations) et Mesdames et Messieurs les présidents.

Le Président de l'OMS annonce qu'une minute de silence va être respectée pour M. Roger BRISSON, président de la Pétanque Blancoise de 2007 à 2010.

I/ Appel des clubs et présentation des manifestations passées ou à venir

La parole est donnée à Robert VIEILLERIBIERE pour procéder à l'appel des associations. Elles peuvent, si elles le souhaitent, présenter une manifestation à venir ou passée, ou des résultats.
Association blancoise de horse-ball : Mélanie BLANCHET, secrétaire, annonce que plusieurs équipes ont participé au championnat de France à Lamotte-Beuvron le week-end de l'ascension (Equipe Poussins 3e ; Equipe Benjamins 2e ; Equipe Minimes 2e ; Equipe Cadets 1er ; Equipe club (adultes) 6e). L'équipe adulte en

Office Municipal des Sports Le Blanc

Ligue 1 participera au championnat de France fin juin. Elle est avant dernière au classement et il reste 2 matchs à jouer.

Attelages blancois : Joëlle BRUNET, présidente, relate que son concours d'attelage annuel a dû être annulé. Il devait avoir lieu en avril dernier.

Association 42km195 : Nadine GUILLON, secrétaire, précise que le trail des Buttons s'est très bien déroulé et a eu beaucoup de succès puisqu'il y a eu 420 participants.

Association Jeanne d'Arc : Gaëlle COROLLER, trésorière, évoque la première nuit de la gym organisée en avril dernier au gymnase Pasteur. Cette manifestation était ouverte à tout public. Beaucoup d'enfants étaient présents. Le gala de fin d'année aura lieu le 29 juin prochain à la Bulle.

Billard club blancois : Gilles CAMARD, président, informe que l'association organise le championnat de France par équipe les 22 et 23 juin 2019.

CAR.G.A.C. Rando : Guy PANOUILLOT demande à Didier MARTINAUD, président, si l'association participera au Forum des associations en 2019. M. MARTINAUD répond que le CAR.G.A.C. Rando n'y participera pas.

Club des dauphins : Sandrine ZAMUDIO, secrétaire Club des dauphins, indique que la nuit de l'eau n'a pas eu autant de succès que les années précédentes mais s'est bien déroulée.

Club d'escalade de la région blancoise : Jérémy DESSENON, président, annonce que le CERB a organisé une journée « portes ouvertes ». Peu de monde s'y est déplacé mais suffisamment pour entrer au club.

Fitness form : Amélie BIDAULT, présidente, relate que la soirée organisée le 25 mai dernier au gymnase Jean Moulin, s'est très bien déroulée.

Le Blanc athlétisme : Cyrille BAPTISTE, président, évoque que le nombre de participants à la Trans'Ruffecoise est stable (80) avec peu de publicité. Le parcours est toujours aussi sympathique. Avec le temps, les quatre ravitaillements mis en place sur les 7 kms ont été bien appréciés par les concurrents. L'avenir de cette manifestation est compromis.

Ass. golf des Rosiers : Alain CORDE, président, indique que des portes ouvertes ont été réalisées le 28 avril dernier en collaboration avec le Centre équestre de l'Epineau. Bonne fréquentation.

Pétanque blancoise : M. BIDAN, secrétaire, annonce que l'équipe sénior triplette est championne de l'Indre et est qualifiée au championnat de France qui aura lieu les 22 et 23 juin 2019 à Fréjus.

Tennis de table Brenne Le Blanc : Francis TREMBLAIS, président, informe que l'association organise au gymnase Jean Moulin un tournoi des copains le samedi 15 juin 2019 et un tournoi inter-entreprise le dimanche 16 juin 2019. Plusieurs titres de champion de l'Indre en simple et en double ont été obtenus.

Tir sportif blancois : Bernard HOFFMANN, président, signale que Jérôme PERROCHON est vice-champion de France au pistolet 10m. Il précise qu'il y a de l'espoir d'obtenir des titres lors du championnat de France armes anciennes qui se déroulera dans une dizaine de jour à Châteauroux.

USB Football : Jérôme PERRIN, président, relate que l'équipe 1 a été demi-finaliste de la coupe. L'équipe monte en R3 (deux montées en 2 ans).

Vélo club blancois : Georges MARTINO, président, informe que la randonnée VTT « La Blancoise » aura lieu le 7 juillet prochain et que la réunion internationale de demi-fond (sur piste) se déroulera le 28 juillet 2019 au stade Vélodrome. Il invite tous ceux qui ne connaissent pas, à venir. C'est spectaculaire.

Ass. Equestre l'Epineau Le Blanc : Julie DESPOUY, trésorière, prend la parole et explique que l'association, en sommeil depuis plusieurs années, est relancée doucement. Un concours amateur a été organisé le 5 mai 2019 à Ruffec. Le dernier organisé au Blanc remonte à 2011 ou 2012.
Guy PANOUILLOT souhaite la bienvenue à cette association qui repart. Une participation au forum est également prévue. Il relate que cette association est aussi concernée par le sujet de radiation des associations non présentes aux réunions de l'OMS.

Le Président de l'OMS indique que l'ordre du jour est modifié.

II/ Présentation du bureau de l'OMS suite à l'assemblée générale du mercredi 23 janvier 2019

Office Municipal des Sports Le Blanc

Cela fait 2 ans que Guy PANOUILLOT dit qu'il arrêterait la présidence de l'OMS en 2019. Personne ne s'est porté volontaire pour prendre cette présidence. Il ne pensait pas que cela se passerait ainsi. Bruno SOULET et Robert VIEILLERIBIERE vont se retirer du bureau également.
Il en a discuté avec Didier CIRET et avec certaines personnes. Quoiqu'il arrive, ils arrêteront en 2020 lors de la prochaine assemblée générale de l'OMS.
Guy PANOUILLOT explique qu'il a rencontré plusieurs personnes mais qu'aucune n'a voulu s'engager.
Il souligne que s'il n'y a personne pour prendre la suite, il n'y aura plus d'OMS. L'OMS a eu 50 ans l'an passé. Des gens se sont battus pour avoir un OMS. Il est rappelé que tout est fait à l'OMS.
Il évoque rapidement une anecdote : il a discuté avec la secrétaire de l'USA d'Argenton sur Creuse (grosse association) : une association est entrée dans l'USA et a constaté qu'elle avait une subvention plus importante que lorsqu'elle était indépendante et qu'elle allait faire une demande à la Municipalité. C'est l'USA qui répartie les subventions.
Il y a donc un certain nombre de choses qui changeront au niveau des subventions de fonctionnement et de la répartition des installations sportives.
S'il n'y a plus d'OMS, le poste d'Aurélie CHARRET ne sera pas maintenu. Il n'y aura plus de subvention de fonctionnement, ni de répartition des installations sportives puisqu'il n'y aura plus personne pour se charger de la répartition.
Guy PANOUILLOT stipule qu'il ne fait pas de chantage. Il a annoncé son départ il y a plus de 2 ans maintenant. Il est président de l'OMS depuis 2003.
Henri LE FLEM (arrivera au cours de la réunion) s'intéresse au fonctionnement de l'OMS et entrera éventuellement dans le bureau pour aider.
Il va falloir que d'autres personnes se portent volontaires pour prendre une responsabilité.
Le Président de l'OMS rappelle que l'assemblée générale a lieu fin janvier/début février et la remise des récompenses en fonction des vacances scolaires. En 2020, il s'agira de sa dernière assemblée générale ainsi que pour Bruno SOULET et Robert VIEILLERIBIERE.
Annick GOMBERT, maire du Blanc, indique qu'il peut y avoir une co-présidence.
Didier CIRET insiste en disant qu'il faudra se positionner au maximum lors du prochain comité directeur car il y aura un budget municipal à préparer pour déterminer les subventions. Il rappel que l'OMS, organisme indépendant, répartit les subventions. Il relate qu'il a plus de poids que chaque association sollicitant une subvention en individuel auprès du Maire de la commune. Depuis 50 ans, c'est l'OMS qui détermine les priorités sur les installations sportives de construction, d'investissement, etc... ce qui n'est pas le cas dans d'autres municipalités. Il est relaté que des associations de communes pas très loin du Blanc ont été rencontrées car elles souhaitaient créer un OMS pour avoir plus de poids auprès des élus. S'il n'y a plus d'OMS, il restera peut-être le mot « maison des sports ». La répartition des installations sportives sera modifiée : elle sera peut-être aléatoire, tout comme les subventions. Cela sera beaucoup moins confortable.
Guy PANOUILLOT demande si quelqu'un souhaite donner son avis ?
Jean-François GRANGENEUVE pense qu'il s'agit d'un organisme important en tant que bénévole. S'il n'y a plus d'OMS, il s'agit là de la perte d'un outil essentiel au bon fonctionnement.
Guy PANOUILLOT rappelle que des personnes se sont battues pour créer cet OMS et que cela n'a pas été facile. Jusqu'à présent, il y a toujours eu une confiance mutuelle avec la Municipalité. C'est pourquoi diverses demandes ont pu être effectuées.

Angélito ZAMUDIO souhaiterait rencontrer Guy PANOUILLOT pour discuter de l'OMS et pour savoir s'il lui sera possible de concilier son emploi du temps professionnel au fonctionnement de l'OMS.
Guy PANOUILLOT relate que lorsqu'il a pris la présidence de l'OMS, il était directeur de collège et qu'il ne faisait pas 35h par semaine. Il a beaucoup délégué aux bénévoles du bureau, à chaque responsable de commissions. Les secrétaires contactent les différentes personnes en cas de besoin ou pour qu'une décision soit prise.

Le Président de l'OMS fait la lecture de la composition du bureau de l'OMS.
Président : Guy PANOUILLOT
Vice-président : Robert VIEILLERIBIERE
Secrétaire : Hubert WELTER
Trésorier : Jean-Emmanuel FRONTERA
Membres de droit : Didier CIRET, Georges MARTINO

Office Municipal des Sports Le Blanc

Membres : Bruno SOULET, Philippe PASQUIERS, Francis TREMBLAIS.

Guy PANOUILLOT explique que pour chaque réunion de l'OMS, un mail d'invitation est envoyé à trois personnes différentes (président, secrétaire, trésorier). Comment se fait-il qu'il y ait encore aujourd'hui des personnes surprises d'apprendre qu'il y a une réunion (cas de 2 associations pour ce comité directeur) ? Il y a un souci de communication. Comment résoudre ce problème si les personnes ne lisent pas leurs mails ? ou ne transmettent pas les informations aux personnes concernées ? Aucun retour des personnes présentes.
L'OMS ne peut pas faire mieux.

III/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 20 novembre 2018

Guy PANOUILLOT rappelle que le compte-rendu est sur le site internet de l'OMS.
Contre : 0 ; Abstention : 0.
Le compte-rendu est approuvé et adopté à l'unanimité.

IV/ Proposition radiation des associations adhérentes non présentes aux réunions de l'OMS

Ce sujet a été abordé lors de l'assemblée générale de l'OMS en janvier dernier. Les statuts et le règlement intérieur de l'OMS ont été relus.
Statuts OMS : lecture de l'article 11
« Perdent la qualité de membres de l'Office :
♦ *les membres qui ont donné leur démission par lettre adressée au Président ;*
♦ *ceux dont le Comité Directeur a prononcé la radiation ;*
♦ *ceux dont le Comité Directeur a prononcé l'exclusion (pour motifs graves, après avoir entendu les explications de l'intéressé). »*
Il a été retiré *« (à défaut du paiement de leur cotisation, six mois après échéance) »* à la suite de « ceux dont le comité directeur a prononcé la radiation ; ».

Guy PANOUILLOT relate qu'au début où l'OMS existait, les associations payaient une cotisation annuelle à l'OMS. Or, il était compliqué de récupérer la cotisation des associations qui ne l'avaient pas payée. Cette cotisation a été par la suite prélevée sur les subventions de fonctionnement. Après plusieurs années, il a été décidé d'arrêter de faire payer une cotisation. Une pénalité a été mise en place pour non-présence.

Règlement intérieur OMS : lecture de l'article 11
« L'absence de représentation d'une association adhérente aux réunions du Comité Directeur entraîne des pénalités financières, et une non représentation pendant 3 années consécutives entraîne une radiation.
Une association adhérente absente à trois assemblées générales consécutives sera également radiée de l'O.M.S..
Une exclusion (pour motifs graves, après avoir entendu les explications de l'intéressé) peut être prononcée par le Comité Directeur. »

Une pénalité est appliquée pour absence à chaque comité directeur uniquement. Cette pénalité ne s'applique pas pour l'assemblée générale.
Le Président de l'OMS demande aux personnes présentes si elles ont des questions ? Aucune question n'est posée.

La modification des statuts et du règlement intérieur de l'OMS sera votée à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu juste avant l'assemblée générale.

V/ Saison sportive 2019-2020

1- Installations Sportives

- Réunions de répartition des installations sportives municipales :
Les dates de réunions de répartition (Lycées, Collèges / Primaires blancois / Ecoles extérieures) ne sont pas fixées à ce jour. Elles devraient avoir lieu fin juin, début juillet. Philippe PASQUIERS,

Office Municipal des Sports Le Blanc

responsable de la répartition des installations sportives, indique que la réunion avec le Lycée et les Collèges sera certainement programmée pour fin juin.

- Travaux gymnase Pasteur :
Annick GOMBERT informe que les travaux sont à nouveau décalés dans le temps. Ils seront programmés quelque soit la période. Il est possible qu'ils débutent en septembre pour une durée de 4 à 5 mois.
Guy PANOUILLOT est surpris de cette information puisque la réunion n'a lieu que mardi 11 juin. Didier CIRET n'a pas été informé de ce changement.
Mme GOMBERT explique qu'elle a eu le chargé de mission au téléphone dernièrement.
Le Président de l'OMS indique que lors des différentes réunions auxquelles il était présent, il a essayé de faire en sorte que les travaux puissent être programmés à compter des vacances de Pâques.
Annick GOMBERT stipule que l'OMS n'y est pour rien dans cette décision. Elle explique qu'à force de reports, les travaux doivent avoir lieu.
Lors de la réunion de répartition, les utilisateurs des gymnases des Ménigouttes et Jean Moulin devront « se serrer » pour permettre à ceux du gymnase Pasteur d'avoir des créneaux dans ces deux installations sportives.

- Fréquentation des créneaux d'utilisation des installations sportives municipales par le Lycée Pasteur :
L'utilisation des installations sportives municipales par le Lycée Pasteur est financée par la Région. L'utilisation du gymnase Pasteur par les associations est financée par la ville du Blanc.
Le Lycée Pasteur a demandé s'il était possible que l'utilisation de la piscine d'hiver soit facturée au nombre de lignes d'eau utilisées et non le bassin entier (4 lignes d'eau).
Didier CIRET explique que ce mode de facturation est prévu dans la convention. Cela n'est pas appliqué car la Municipalité n'a pas à sa connaissance le nombre de lignes d'eau utilisées (informations non communiquées par le Lycée). Si utilisation du bassin entier, il est facturé 4 lignes d'eau. Si le nombre de lignes d'eau est spécifié, la Municipalité facturera en fonction de cette information.
De ce fait, si le nombre de lignes d'eau utilisées par le Lycée Pasteur est connu, il sera possible de faire un partage de bassin avec un autre établissement scolaire (collège). Ce partage ne pourra pas se faire avec des primaires.
Cyrille BAPTISTE explique que le Lycée aura une enveloppe qui sera plafonnée à 15 000€ par la Région ce qui va engendrer à l'avenir une réduction de créneaux (10h30 à 11h30 au lieu de 10h à 12h par exemple) ou avoir des horaires beaucoup plus précis (déjà le cas pour la piscine) pour que les professeurs ne soient pas bloqués dans leur programmation des cours.
Il est demandé à ce que des horaires précis soient transmis pour toutes les installations sportives.
Guy PANOUILLOT indique que la fréquentation est effectuée par rapport aux plannings et aux absences transmises à la maison des sports. Il n'y a plus de pointage des feuilles de présence pour réaliser la fréquentation.

- Piscine d'été :
Ouverture le lundi 17 juin 2019.

2- <u>Centre Médico Sportif</u>

La parole est donnée à Bruno SOULET.
Le fonctionnement sera identique à celui de l'année passée : Mercredi après-midi et Samedi matin pour Bruno SOULET et Jeudi après-midi pour Nicolas DUTHOIT.
L'ouverture du CMS aura lieu le mercredi 4 septembre jusqu'au jeudi 31 octobre 2019 (sous réserve des dates de Nicolas DUTHOIT).
Bruno SOULET assurera les séances de tous les mercredis à partir du 4 septembre jusqu'au mercredi 23 octobre 2019 ainsi que certains samedis matins. Pour pouvoir passer une visite médicale sportive, les rendez-vous sont à prendre auprès des secrétaires.
Nadine GUILLON stipule qu'il s'agit de la troisième année suite à la nouvelle réforme et qu'il y aura renouvellement de certificats médicaux pour pouvoir prendre une licence. Il risque d'avoir beaucoup plus de demandes que l'année passée. Bruno SOULET espère que ce sera le cas puisqu'en 2018,

Office Municipal des Sports Le Blanc

plusieurs créneaux n'étaient pas complets, ou ont été annulés. Il semblerait que les gens souhaitent choisir leur date et que les samedis proposés n'avaient pas l'air de convenir.
Guy PANOUILLOT relate que 2019 sera une année test : est-ce que les gens vont revenir au CMS ?
Mme COROLLER demande à partir de quelle date est-il possible de prendre rendez-vous ?
Le Président de l'OMS informe que l'OMS est dans l'attente des dates de permanence de Nicolas DUTHOIT.
Bruno SOULET répond que pour ses séances (mercredi et samedi), cela est possible dès à présent.
Guy PANOUILLOT signale que l'OMS n'est pas équipé pour rappeler qu'il y a rendez-vous (SMS, etc…) comme chez certains spécialistes.

3- <u>Communication</u>

- *Revue Le Blanc Sports :*

Le « Le Blanc Sports n°42 » est paru en mai. Six associations ont transmis un article. La revue comporte 4 pages. Il est précisé que s'il y avait eu plus d'articles, la revue aurait été composée de pages supplémentaires.

- *Site internet OMS :*

Sur la page d'accueil du site internet de l'OMS, cinq photos d'associations défilent. Ces photos sont renouvelées chaque année. Un mail a été envoyé aux associations pour ce renouvellement. Or peu d'associations (8) ont transmis des photos.
Si les associations souhaitent qu'une de leurs photos soit publiée, elles doivent en transmettre.

- *Annuaire des sports :*

L'annuaire des sports est édité début septembre pour pouvoir être transmis au public lors du forum des associations. Le courrier est envoyé vers le 20 août avec une date-butoir fixée à fin août/début septembre. Chaque année, des associations ne communiquent pas les informations demandées. Dans le document, les informations de l'année précédente étaient laissées.
A partir de cette année, les informations de la page de chaque association qui n'aura pas répondu, seront retirées et il sera noté que les renseignements n'ont pas été fournis.

4- <u>Forum des associations 2019</u>

Il aura lieu le samedi 7 septembre 2019.
Le Président de l'OMS informe que plusieurs associations n'ont pas répondu au premier courrier. Il demande à celles présentes ce soir, si elles souhaitent y participer.
USB Football : oui.
Billard Club Blancois : ne sait pas.
Nénuphar : absent.
Rugby Club Blancois : absent, « en sommeil ».
Il est demandé aux associations de transmettre le formulaire au plus tard le mardi 18 juin 2019.

5- <u>Questions diverses</u>

- *<u>Dispositif SESAME</u> :*

Il s'agit d'une aide financière pour des formations dans le domaine du sport. Guy PANOUILLOT fait une lecture rapide du document :
« Il s'agit d'une aide financière à la formation dont le montant est décidé en fonction du coût de la formation et des cofinancements envisagés.
L'objectif consiste à favoriser l'accès à un emploi dans le sport…
[…]
Avec des diplômes de remise à niveau ou une pré-qualification comme :

- *les diplômes de secourisme : PSC1, PSE1 ;*
- *les diplômes fédéraux délivrés par les fédérations sportives ;*
- *le brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) ;*
- *des actions de remobilisation, préparation aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation aux diplômes sportifs professionnels.*

Office Municipal des Sports Le Blanc

Des diplômes professionnels permettant d'encadrer contre rémunération :

- *CQP (Certificat de qualification professionnelle) ;*
- *BAPAAT (Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien) ;*
- *BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) ;*
- *DEJEPS (Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport). […] »*

Si les associations veulent des renseignements, elles sont invitées à s'adresser à la maison des sports.
Mme COROLLER demande s'il y a un dossier à compléter ?
Guy PANOUILLOT confirme qu'il y a un dossier à remplir. Le dossier est transmis par la DDCSPP 36. Il précise que cette aide n'a aucun rapport avec l'aide à la formation diplômante de l'OMS.

- *CNDS :*
  Seules deux associations ont réalisé un dossier CNDS cette année : Tennis de table Brenne Le Blanc et USB Football.

- *Statistiques licenciés saison 2018-2019 :*
  Date-butoir retour informations : vendredi 21 juin 2019.

- *Travaux en cours, terminés et à venir :*
  La parole est donnée à Didier CIRET.
  - Parking piscine/gymnase des Ménigouttes : L'éclairage a été refait. L'éclairage de tout le quartier des Ménigouttes est à LED. Un article est paru dans la presse à ce sujet.
  - Piste d'athlétisme : Le nouveau directeur régional d'Eurovia, en place depuis peu, s'est déplacé au Blanc suite à la demande de rencontre sollicitée par la Mairie. Il a reconnu qu'il y a eu malfaçon et s'est engagé à refaire la demi-lune puisque cela fait partie de la garantie décennale. La difficulté du directeur régional a été de trouver une entreprise car celle qui a réalisé le revêtement de la piste en sous-traitance, ne souhaite plus travailler avec Eurovia. Il a trouvé une entreprise en France qui accepte de réaliser le chantier. La réfection ne sera pas pour la totalité de la demi-lune. Le coût de la réfection de la partie impactée s'élève à 35 000€. Didier CIRET espère que les travaux auront lieu dans le mois de juillet.
  - Courts de tennis extérieurs : Ce dossier fait partie des suggestions de travaux par les associations par l'intermédiaire de l'OMS à la Municipalité. Ces courts sont injouables. Il est évoqué qu'avant que le sol soit refait, il y avait de la terre battue. Une réfection de ces courts (datant d'au moins 45 ans) sera effectuée. Le coût du projet est de 75 000€. La Municipalité bénéficiera d'une subvention départementale et d'une subvention régionale pour le financement de cette réfection.
  Le comité régional de tennis a été sollicité par la Municipalité. Celui-ci ne peut pas subventionner ce projet mais va verser une aide financière au tennis club blancois même si l'association ne porte pas le projet. Didier CIRET souhaite que cette aide soit utilisée pour faire des travaux dans les courts couverts (joints de la toiture à changer par exemple). Il demandera à rencontrer la présidente à ce sujet.
  - Eclairage courts couverts : L'éclairage des courts couverts sera changé pour un système à LED (ancien système : lampes au sodium très énergivores). Coût 23 600€.
  - Gymnase Jean Moulin : Pose de réglettes fluo LED pour des économies d'énergie.
  - Gymnase des Ménigouttes : Les portes de secours seront changées (coût : 18 000€).
  - Piscine d'hiver : Il y a des problèmes de sécurité avec la porte du local « chlore ». Cette porte sera changée. Des essais d'éclairage à LED seront effectués au dessus du bassin. Il sera demandé au club si cet éclairage gêne les nageurs.
  - Travaux maison des sports : Si l'OMS continue d'exister, il est inscrit au budget la réfection de deux bureaux.
  - Stade des Ménigouttes : Le stade sera fermé quelques jours pour entretien (défeutrage, carottage, sablage, réensemencement). Il n'est pas possible de repousser cet entretien car il sera réalisé avec du matériel en location ou par une entreprise extérieure.
  Des analyses de sol ont été effectuées. La Municipalité doit faire cet entretien pour éviter d'avoir à refaire le terrain d'ici quelques temps, même si cet entretien a un coût assez élevé.

Office Municipal des Sports Le Blanc

La piste et le stade seront fermés le lundi 17 juin toute la journée en raison de l'application d'un produit phytosanitaire.
Le stade sera interdit du lundi 17 juin au jeudi 15 août 2019.

Guy PANOUILLOT demande s'il y a des questions par rapport aux travaux ?

Pauline MARTIN, présidente Canoë kayak club Le Blanc, explique que l'embarcadère s'affaisse depuis 2 ou 3 ans. Dernièrement une marche s'est cassée : il y a des morceaux de barre de fer qui dépassent et des pierres très dangereuses. Un adhérent s'est blessé le week-end dernier : il a glissé sur la marche et s'est retrouvé avec un morceau de barre en fer dans la cuisse.
Elle s'est adressée à la communauté de communes Brenne Val de Creuse et personne ne fera le nécessaire. Elle demande si quelqu'un peut l'aider en la guidant ? Elle a enlevé ce qu'elle a pu mais ne peut pas tout faire toute seule.
Annick GOMBERT indique qu'il est possible de mettre des anciens poteaux électriques en ciment pour bloquer et éviter l'affaissement. Des marches pourront ainsi être créées. Cela a été réalisé à Romefort.

Jérôme PERRIN, président USB Football, demande s'il est possible d'aménager un bureau et une douche dans l'ancienne maison du stade Vélodrome ? pour permettre aux arbitres d'avoir un endroit propre et une douche supplémentaire lorsque les féminines jouent. Actuellement, l'installation est vétuste (fuite du robinet, etc…).
La porte du club house va tomber. Il propose que l'USB procède à l'achat et au changement de cette porte avec l'autorisation de la Municipalité.
Didier CIRET informe que la Municipalité a déjà un projet de réaliser des vestiaires, une douche et un bureau dans cette maison.
En ce qui concerne la porte du club house, il faut communiquer l'information à l'OMS qui transmettra aux services techniques. Cela fait partie des travaux d'entretien.
Guy PANOUILLOT insiste en disant qu'à chaque fois qu'une association transmet un problème sur une installation ou une demande de travaux, Nelly NOUMET en fait part aux services techniques.
Il sait qu'il faudrait certainement un suivi de la part de l'OMS mais ce n'est pas toujours facile puisque les employés font les choses lorsqu'ils le peuvent.
Il est annoncé que l'OMS découvre le problème de l'USB Football. Il est demandé à ce que l'association fasse les démarches auprès de l'OMS pour qu'ensuite, la transmission soit effectuée aux services techniques.

Danièle BUSZ, présidente Boule sportive blancoise, informe que les bastings du boulodrome quai Aubépin sont pour une bonne partie, pourris. Il y a des voitures qui font du « gymkhana » sur le terrain. Il faudrait voir pour trouver une solution pour fermer l'accès afin d'éviter que les voitures puissent pénétrer sur le terrain.
Le Président de l'OMS réitère ce qui a été dit précédemment, il faut que l'association informe l'OMS pour ensuite le transmettre à la Municipalité.

Philippe BOUCHERON, président Volant blancois, signale que les barres de seuil du gymnase des Ménigouttes (entre l'aire de jeu et tribunes) sont très dangereuses. Cela a été noté à plusieurs reprises sur les feuilles de présence.
Séverine BARDIN indique que cela a aussi été signalé directement au personnel qui est régulièrement sur place mais cela n'est pas remonté jusqu'à l'OMS. Les barres de seuil sont revissées mais cela ne tient pas. Rien de plus n'est effectué, c'est très dangereux.
Guy PANOUILLOT rappelle à nouveau qu'il faut absolument faire remonter l'information à l'OMS car l'OMS n'a pas les feuilles de présence et ne les visionne pas.
Nelly NOUMET donne l'exemple du problème de trou dans le plancher du dojo : l'information a été transmise par téléphone. L'OMS a pu contacter les services techniques pour leur signaler le problème. La réparation a pu être effectuée rapidement.

La parole est donnée à Annick GOMBERT.
La saison sportive se termine. D'excellents résultats ont été obtenus pour certains, et qu'il y en aura d'autres à venir pour d'autres associations.
Elle souhaite une bonne fin de saison à tous.

Office Municipal des Sports Le Blanc

6- Remise lettre de félicitations

Jérémy DESSENON, président du club d'escalade de la région blancoise, n'a pas pu être présent à la remise des récompenses de l'OMS le vendredi 1er mars dernier, étant à Châteauroux à une réunion du comité de l'Indre d'escalade.

C'est pourquoi, la Lettre de Félicitations décernée par le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de l'Indre, va lui être remise ce soir par Annick GOMBERT, maire du Blanc.

Mme le Maire fait la lecture du palmarès de M. DESSENON :

« Palmarès bénévole :

- Equipeur sites sportifs d'escalade en septembre 2017. Formation/stages commencés au début du rééquipement de la Dube en 2014,

- Trésorier adjoint au comité territorial 36 depuis 2016 et membre actif depuis 2013/2014 : Référent départemental du site naturel de la Dube à Mérigny. Nettoyage des sites naturels, rééquipement, purge, gestion des faucons pèlerins (interlocuteur LPO et maison du parc, sécurisation des abords...),

- Diplômé initiateur escalade falaise en juillet 2003 (recyclage en avril 2016),

- Président du Club d'Escalade de la Région Blancoise depuis la saison 2013-2014,

- Depuis 2009, Formateur et encadrant pour les grimpeur du CERB tous les mardis de 18h00 à 21h00 et le vendredi de 19h00 à 22h00.

Palmarès sportif :

- Grimpe depuis l'âge de 16 ans (avant foot et tennis). Grimpe au lycée en UNSS + option sport escalade au bac.

- Puis STAPS à Orléans, éducation et motricité, spé escalade.

- Seul club fréquenté: atout grimpe à GIEN dans le 45 en 2004.

- Puis avant de grimper au Blanc, 5 ans de grimpe hors club, grimpe sportive/ loisir en sites naturels et entraînements dans des salles privées (Tours/Poitiers).

- Peu attiré par la compétition (seul titre en 2003 : vice champion du Loiret en sénior) mais passionné par la grimpe en milieu naturel sur les falaises de France et d'ailleurs...

- Licencié au Club d'Escalade de la Région Blancoise depuis 2009. »

Le Président de l'OMS reprend la parole pour présenter Henri LE FLEM. M. LE FLEM fait partie de la section karaté du CSLG et a fait partie de l'association de karaté du Blanc. Une rencontre a eu lieu avec Guy PANOUILLOT. Après discussion avec différents membres du bureau, il souhaite faire partie de l'OMS. Il assiste aux réunions internes de l'OMS. Ce soir, il n'a pas pu être présent à la réunion de bureau pour raisons professionnelles.

Guy PANOUILLOT clôture la réunion en remerciant les associations sportives et en les invitant au verre de l'amitié.

Fin de la réunion à 21h10, suivie du verre de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 13 juin 2019.

Le Président de l'OMS,

Guy PANOUILLOT.

Office Municipal des Sports Le Blanc